



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Eurovision

Question écrite n° 21264

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la représentation de la France au Concours Eurovision de la chanson. En effet, il semblerait que notre pays soit représenté par un chanteur interprétant sa chanson en langue anglaise. Ce fait est fort surprenant et intolérable. Notre langue constitue le principal patrimoine de notre Nation. Il est vital pour notre pays de sauvegarder et de promouvoir notre langue. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en vue d'assurer la présence du français au Concours de l'Eurovision et faire en sorte que les autres pays francophones d'Europe ne soient pas les seuls à chanter en français.

Texte de la réponse

Le concours de l'Eurovision est un formidable vecteur pour mettre en avant des talents originaux de la chanson et de la langue françaises. Il serait davantage conforme à la vision que les Français ont de l'Europe que la sélection reflète la diversité de ses langues. Les téléspectateurs y sont eux aussi très attachés. Or, on constate qu'une certaine uniformisation est à l'oeuvre, avec une généralisation de l'usage de l'anglais, même si la France résiste plutôt mieux grâce à une scène francophone très riche, mais aussi à tout un système de quotas de diffusion. Le règlement posé par l'Union européenne de radiotélévision, qui organise le concours, est formel : la langue d'interprétation est libre. La ministre de la culture et de la communication a saisi cet organisme afin de demander que la langue d'origine de chaque candidat soit prépondérante dans sa chanson. Par ailleurs, elle n'a pas manqué de faire part de son sentiment aux dirigeants de France 3 - chaîne responsable de la sélection - en leur signalant que le critère de l'excellence artistique, certes indiscutable, ne doit pas conduire à perdre de vue l'enjeu culturel et linguistique de la présence d'un interprète français au concours de l'Eurovision. Néanmoins, elle tient à souligner que Sébastien Tellier est un compositeur et interprète de grand talent, à l'univers singulier et représentatif de la nouvelle scène musicale française qui rayonne bien au-delà de nos frontières. Sébastien Tellier a d'ailleurs contribué à la bande originale d'un film de Sofia Coppola qui a connu un succès mondial, ce dont chacun peut être fier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21264

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3358

Réponse publiée le : 3 juin 2008, page 4668